

**ÉGALITÉ, INÉGALITÉS, DISCRIMINATIONS****ESSAI DE DIALOGUE INTERDISCIPLINAIRE DES SAVOIRS JURIDIQUES ET QUANTITATIFS****p. 6 AVANT-PROPOS de Jérôme Porta et Christophe Bergouignan****p. 12 Debbie Collier**

De l'Apartheid à l'action positive : un aperçu de la loi sur l'égalité au travail en Afrique du Sud

**p. 24 Supriya Routh**

Une Constitution à deux vitesses. Les travailleurs et l'égalité devant la loi en Inde

**p. 36 Fábio Rodrigues Gomes et Roberto Fragale Filho**

Le principe d'égalité dans le droit du travail brésilien. Brèves considérations propédeutiques sur l'article 461 de la CLT

**p. 48 Laurène Joly**

L'égalité à l'aune du handicap

**p. 60 Benoît Riandey, Catherine Quantin, Anne-Marie Benoît et Olivier Cohen**

Proposition d'un dispositif sécurisé de suivi statistique de la diversité dans les entreprises signataires de la Charte de la diversité

**p. 68 Laure Mogue rou, Tatiana Eremenko, Xavier Thierry et Rose Prigent**

Les familles monoparentales immigr es : des familles doublement p nalis es ?

**p. 84 Richard Marcoux**

Le travail des enfants au Mali : tentative de mesure et in galit s de genre

**p. 90 Dominique Meurs**

Mesurer les discriminations : les approches des  conomistes

**JURISPRUDENCE SOCIALE COMPAR E****TH MATIQUE : OBLIGATIONS IMPLICITES DE L'EMPLOYEUR ET CR ATION PR TORIENNE :  
DES EXEMPLES CONTRAST S EN DROIT COMPAR ****p. 99 Allison Fiorentino****Elena Sychenko** (F d ration de Russie)**Nanga Silue** (C te d'Ivoire)**Juan Pablo Mugnolo et Diego Ledesma Iturbide** (Argentine)**ACTUALIT S JURIDIQUES INTERNATIONALES****p. 128** Afrique du Sud**p. 130** Alg rie**p. 132** Argentine**p. 134** Australie**p. 136** Autriche**p. 138** Br sil**p. 140** Chili**p. 142** Colombie**p. 144** Espagne**p. 146**  tats-Unis**p. 148** F d ration de Russie**p. 150** France - DT**p. 152** France - DSS**p. 154** Gr ce**p. 156** Italie**p. 158** Lituanie**p. 160** ONU**p. 162** Pays Bas**p. 164** R publique du Congo  
(Congo-Brazzaville)**p. 166** Roumanie**p. 168** Royaume-Uni**p. 170** Serbie**p. 172** Slov nie**p. 174** Turquie**p. 176** Union Europ enne - DPS**p. 178** Uruguay



# DOSSIER THÉMATIQUE

ÉGALITÉ, INÉGALITÉS, DISCRIMINATIONS  
ESSAI DE DIALOGUE INTERDISCIPLINAIRE  
DES SAVOIRS JURIDIQUES ET QUANTITATIFS



## RICHARD MARCOUX

Professeur titulaire, Université Laval, Québec, Canada.

Thèmes de recherche : Démographie sociale, doctrines de population, enjeux en population et développement, sociétés africaines, travail des enfants et éducation, socio-démographie de la famille, démographie et urbanisation, collecte de données, analyse de données quantitative, traitement des données biographiques. Parmi ses publications :

~ Le travail ou l'école. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali, Mali, 1994, Éditions du CERPOD, 200 p.

~ (en coll. avec J. F. Kobiané), « Dynamiques familiales et activités des enfants en Afrique subsaharienne : apports et limites des enquêtes biographiques rétrospectives », *Les systèmes d'information en démographie et en sciences sociales. Nouvelles questions, nouveaux outils*, sous la direction de B. Shoumaker et D. Tabutin, 2012, Editions Academia-Bruylant.

## LE TRAVAIL DES ENFANTS AU MALI : TENTATIVE DE MESURE ET INÉGALITÉS DE GENRE



### ABSTRACT

Despite the ratification of the main international conventions on child labour, its practice remains common in Mali. However, the nature and workplace differ from the old western models or the contemporary forms observed in some newly industrialized countries. Meeting the needs of unskilled labour, the child labour is part of a family dynamic, which also appears much heavier for girls than for boys.

*KEYWORDS : Child Labour, Mali, Measure, Inequality, Gender*

### RÉSUMÉ

Malgré la ratification des principales conventions internationales en matière de travail des enfants, le Mali est un pays où cette pratique demeure fréquente. Toutefois, la nature et le lieu d'exercice de ceux-ci diffèrent des anciens modèles occidentaux du XVIII<sup>ème</sup> ou des formes contemporaines observées dans certains pays nouvellement industrialisés. Comblant les besoins d'une main-d'œuvre non qualifiée, le travail confié à ces enfants et jeunes écoliers s'inscrit dans une dynamique familiale, qui apparaît d'ailleurs nettement plus lourde pour les filles que pour les garçons.

*MOTS CLÉS : Travail des enfants, Mali, mesure, Inégalité, Genre*

Le Mali a ratifié en 2000 la convention n° 182 de l'OIT condamnant les pires formes de travail des enfants pour ensuite signer, deux ans plus tard, la convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, fixé à 15 ans. Si dans le premier cas on peut se réjouir de ces engagements des pouvoirs publics maliens, qui rejoignent ainsi le consensus mondial qui semble émerger sur la protection de l'enfance, il ne faut toutefois pas perdre de vue, en ce qui concerne la convention n° 138, que le terme « emploi » en français n'est nullement synonyme de « travail » dans la plupart des sociétés africaines. De ce fait, au Mali comme ailleurs, on peut retrouver le paradoxe suivant : peu d'enfants en emploi mais néanmoins des enfants qui travaillent !

Comment alors comprendre ce paradoxe ? La thématique du travail des enfants au Mali ne semble pas avoir suscité l'intérêt des chercheurs puisque l'on retrouve, toute proportion gardée, peu de travaux sur ce pays et sur ce sujet dans la littérature scientifique. Il est vrai que le Mali ne dispose pas d'une infrastructure industrielle qui, en Inde ou en Égypte par exemple, permet malheureusement le développement d'entreprises dont les profits reposent grandement sur l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine. En effet, le Mali est un vaste pays, largement rural, dont les assises économiques reposent sur les activités d'autosubsistance et s'appuient largement – même en ville – sur des logiques de production familiale. Est-ce à dire que les jeunes maliens ne travaillent pas ? Bien au contraire. Il suffit de se balader dans les quartiers populaires de Bamako ou encore de traverser un village du Mali pour voir les enfants effectuer de nombreux travaux : vente de glaces ou d'arachides, transport de marchandises, production artisanale, réparation en tout genre, collecte de l'eau et de bois, etc. Il faut également pénétrer dans les cours des maisons qui, à la ville comme à la campagne, se présentent comme de véritables fourmilières où les jeunes et moins jeunes s'adonnent à différentes tâches. Il est vrai que pour les sociétés maliennes, cette contribution des enfants s'inscrit tout simplement à travers le processus de socialisation et on peut difficilement comprendre que ce processus, qui depuis toujours forme les hommes

et les femmes de demain, puisse être à quelque titre que ce soit condamnable.

L'objectif du présent texte est d'esquisser succinctement un portrait du travail des enfants au Mali en tentant notamment d'en mesurer l'ampleur, de mieux circonscrire les différentes formes qu'il peut prendre et de rendre compte des inégalités de genre qu'il implique. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les résultats de différentes enquêtes que nous avons menées au cours des dernières années et sur l'exploitation des données des quatre recensements qui ont été effectués au Mali (1976, 1987, 1998 et 2009). Les données de recensement s'avèrent en effet particulièrement riches, notamment pour rendre compte des inégalités chez certains sous-groupes de la population<sup>1</sup>.

Nous tenterons d'abord de circonscrire les réalités du travail de trois groupes distincts d'enfants âgés de 8 à 14 ans au Mali. Partant d'abord d'une définition assez classique du travail et s'appuyant sur les données des recensements, nous serons à même de cerner l'évolution de ceux qui sont considérés comme étant sur le marché du travail. Une analyse plus fine des populations formant ce premier groupe nous permettra de mieux circonscrire la réalité du travail qu'elles effectuent. Le second groupe est formé des enfants du même groupe d'âge qui sont considérés comme étant inactifs mais qui, pourtant, pratiquent des tâches à l'intérieur des activités d'autosubsistance au sein de la famille. Enfin, le troisième groupe se compose des élèves qui, nous le verrons, sont nombreux – et surtout nombreuses – à combiner la fréquentation scolaire à des activités de production.

<sup>1</sup> R. Marcoux, A. Noubissi et T. Zuberi, « Orphans in Three Sahelian countries. Exploratory analyses from Census Data », *Canadian Studies in Population*, 2010, vol. 37, no 1, pp. 245-267. L'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), que nous dirigeons depuis 2009 à l'Université Laval, a justement comme mission d'assurer la mise en valeur de ces recensements africains trop souvent sous-exploités ([www.odsef.fss.ulaval.ca](http://www.odsef.fss.ulaval.ca)).

## I – Quelle est l'activité principale des enfants au Mali ?

La première question est de savoir ce que font au quotidien les enfants au Mali depuis plus de 30 ans. Pour ce faire, nous nous sommes prêté à un exercice consistant à comparer les résultats obtenus à partir des quatre recensements de la population qu'a connus le Mali et qui permet d'estimer l'activité principale des enfants selon trois grandes catégories : les études, le travail et une catégorie résiduelle qui regroupe les enfants considérés comme étant « inactifs », expressions qui, nous le verrons, s'avère empiriquement peu appropriée. D'une part, nous avons ceux qui se déclarent aux études et qui, suite aux importants investissements dans le secteur de l'éducation ont vu leur proportion chez les 8 à 14 ans passer de 20% à 31 % entre 1975 et 1998 pour enfin atteindre 47% en 2009. Les efforts dans le domaine de l'éducation au Mali depuis le milieu des années 1970 semblent bien réels mais ceci signifie néanmoins que plus de la moitié des jeunes maliens de 8 à 14 ans ne fréquentaient toujours pas l'école à la fin de la première décennie des années 2000.

La proportion d'enfants de ce groupe d'âge qui déclarent effectuer un travail cette fois, est cependant demeurée stable au fil du temps, se maintenant autour de 40%. En somme, l'élargissement de la scolarisation se serait fait sur la catégorie résiduelle qui regroupe les enfants qui ne fréquentent pas l'école et qui sont alors considérés « inactifs », proportion qui passe de 42% à 12% de 1976 à 2009 selon les données des quatre recensements maliens.

## II – Le type d'activité des enfants sur le marché du travail

Intéressons-nous d'abord au groupe que les recensements nous conduisent à considérer comme étant sur le marché du travail et qui forment, depuis 35 ans, autour de 40% des jeunes maliens de 8 à 14 ans. Il importe de préciser d'abord que ce groupe est nettement plus important à la campagne qu'à la ville : les enfants au travail représentent en 2009 près de la

moitié des 8-14 ans en milieu rural (47%) comparativement à 17% en milieu urbain. L'offre scolaire se concentre dans les villes et ce résultat n'est donc pas étonnant<sup>2</sup>.

Le statut d'emploi de ces jeunes travailleurs de 8 à 14 ans rend par ailleurs bien compte du cadre à l'intérieur duquel ils effectuent leur travail puisqu'en 2009 près de 60% déclarent qu'ils travaillent au sein de leur ménage, la plupart à titre d'aide-familial. Par ailleurs, un enfant de 8 à 14 ans sur cinq qui est au travail déclare une activité où il a un statut de travailleur indépendant, cette proportion étant du même ordre à la ville et à la campagne. Bien que de façon générale, peu d'enfants travailleurs se déclarent salariés (moins de 3%), ce statut concerne néanmoins 26% de jeunes de 8 à 14 ans au travail en milieu urbain malien, illustrant du coup l'importance de l'emploi de domestiques (notamment les « petites bonnes ») sur ce marché du travail spécifique aux enfants des villes du Mali.

Enfin, précisons que l'activité principale de ces jeunes travailleurs maliens s'effectue à 82% dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et des pêches. En somme, en ne s'en tenant qu'à l'activité principale, on peut retenir que les enfants au travail au Mali exercent ce travail largement au sein de la famille et dans le secteur de l'agriculture.

## III – Ces inactifs qui ne chôment pas !

Les informations issues des opérations de recensement permettent de distinguer les enfants selon leur activité et de définir assez bien deux grands groupes relativement homogènes : les élèves, d'une part, et les travailleurs, d'autre part. Une population résiduelle relativement importante (plus de 12% des enfants de 8 à 14 ans au dernier recensement) se compose de ceux et celles qui ne fréquentent pas l'école et pour lesquels aucune activité principale n'a été déclarée. Doit-on considérer ces enfants comme étant complètement exclus des activités de produc-

<sup>2</sup> M. Wayack-Pembé et M. Pilon, « Sexe du chef de ménage et inégalités scolaires à Ouagadougou (Burkina Faso) », *Autrepart*, 2011/3, n° 59, p. 125-144.

tion ? Nous avons déjà démontré que cette catégorie regroupait en fait des enfants dont les activités de production sont multiples mais invisibles selon les critères retenus dans les statistiques administratives<sup>3</sup>. Ces activités prennent par exemple la forme de tâches ménagères diverses, d'aide à l'entretien des petits animaux ou de garde des enfants. En fait, tout comme c'est le cas des nombreuses femmes qui se déclarent « ménagères » et qui sont, du coup, déclarées inactives<sup>4</sup>, les enfants de ce groupe s'investissent dans une multitude de tâches productives.

Afin de mieux circonscrire cette réalité, nous avons, lors d'une enquête menée en l'an 2000 au Mali, prévu une catégorie d'activité libellée « enfant au foyer » qui regroupait les enfants qui s'occupaient exclusivement des travaux ménagers du foyer et qui formaient plus de 30% des 9 000 enfants de 8 à 14 ans que nous avons enquêtés<sup>5</sup>. Or, à notre grande surprise, 97% de ces enfants qui ne se déclaraient ni occupés ni aux études se retrouvaient dans cette catégorie. Les enquêtes qualitatives que nous avons menées nous conduisent à estimer que ces activités domestiques des enfants dits inactifs peuvent correspondre quotidiennement à 6 ou 7 heures de travail par jour. L'absence d'une reconnaissance de l'importance des tâches ménagères dans la vie quotidienne conduit en fait à occulter un pan important des activités de production effectuées par les femmes et les enfants. Comme le souligne si justement la sociologue Agnès Barrère-Maurisson à propos du travail domestique : « il ne se voit que lorsqu'il n'est pas fait »<sup>6</sup>

## IV – Contributions des élèves aux tâches domestiques en dehors des heures de classe

Les élèves participent-ils aux activités de subsistance de leur ménage ? Évidemment, suivant la grille horaire des enseignements imposée par les autorités éducatives du Mali, en consacrant hebdomadairement plus d'une trentaine d'heures aux activités scolaires, la participation des élèves aux activités de production sera sûrement plus limitée que celle des enfants qui ne fréquentent pas l'école. Une de nos enquêtes a toutefois permis, pour la première fois au Mali, d'évaluer les activités extra-scolaires des élèves à Bamako<sup>7</sup>. Nous nous limiterons ici à trois types d'activités distinctes et les plus importantes qu'effectuent les enfants en dehors des heures en classe : la collecte de l'eau, la participation à l'entretien des lieux et enfin, l'aide à la préparation des repas.

Les activités d'approvisionnement en eau sont extrêmement importantes pour les populations d'une ville comme Bamako où moins de 20 % des ménages bénéficiaient de l'eau courante au domicile au tournant des années 2000. Or, selon nos enquêtes, dès la première année de l'école primaire, les corvées de collecte de l'eau concernent une écolière sur quatre et un écolier sur dix dans la capitale malienne. Qui plus est, on observe au fil du cursus scolaire et donc de l'avancement en âge des enfants, une forte féminisation de cette activité : les proportions de filles qui participent à cette activité augmentent années par années au fil du cycle d'étude primaire alors qu'elles baissent chez les garçons. Ainsi, à la fin de la sixième année, moins de 5 % des élèves masculins s'occupent des corvées d'eau alors que cette tâche concerne près de 40 % des jeunes écolières de Bamako.

<sup>3</sup> R. Marcoux, « Invisible Workers Who Do Not Strike: A Reflection on Child Labor in Urban Mali » (Des inactifs qui ne chôment pas: une réflexion sur le travail des enfants en milieu urbain au Mali), *LABOUR Capital and Society/TRAVAIL Capital et Société*, 1994, vol. 27, no 2, pp. 296-319.

<sup>4</sup> R. Marcoux, M. Guéye et M. K. Konaté, « Environnement familial, itinéraires scolaires et travail des enfants au Mali », *Enfants d'aujourd'hui. Diversité des contextes, pluralité des parcours*, 2006, Paris, AIDELF-PUF, n° 11, tome 2, p. 961-973.

<sup>5</sup> R. Marcoux, M. Guéye et M. K. Konaté, *op. cit.*

<sup>6</sup> M.-A. Barrère-Maurisson, *La division familiale du travail*, 1992, Paris, Presses Universitaires de France, 251 p., sp. p. 93.

<sup>7</sup> R. Marcoux, C.-M. Zougrana, J. Tokindang et M. K. Konaté, « Le travail des enfants », *Population et société au Mali*, sous la direction de Ph. Bocquier et T. Diarra, 1999, Paris, L'Harmattan, pp. 177-190.

La contribution des élèves à l'entretien des lieux et à l'aide à la préparation des repas suit sensiblement les mêmes tendances et est marquée également par une division sexuelle importante. Ainsi, à la fin du cycle d'étude primaire, plus de la moitié des filles participeront à l'entretien des lieux et près de 75% à la préparation des repas en dehors des heures scolaires, contre moins de 5% chez les garçons.

## V – L'effet de ces activités domestiques sur la réussite scolaire des filles

Un rituel pratiqué au Mali, notamment chez les Bambara, groupe ethnique majoritaire, est fort révélateur du rôle qu'occupent les femmes dans l'organisation sociétale malienne. En effet, dans les heures qui suivent la naissance d'un enfant, le rituel consiste à enterrer le placenta. Lorsqu'il s'agit d'une fille, la personne qui jette la terre sur le placenta prononcera les paroles suivantes : *A be gwa so kono*, qui signifie « Elle est dans la cuisine ».

Ceci est tout à fait conforme à ce que nous avons pu observer précédemment concernant les tâches domestiques des élèves à Bamako. Mais, cette forte implication des filles dans les travaux ménagers a-t-elle un effet sur leur réussite scolaire ? C'est à cette question que nous avons tenté de répondre en approfondissant nos analyses en suivant les parcours scolaires des enfants en fonction de leur implication au fil du temps dans les activités ménagères<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> C. M. Zoungrana, J. Tokindang, R. Marcoux et M. Konate, « La trajectoire scolaire des filles à Bamako. Un parcours semé d'embûches », *L'école et les filles en Afrique*, sous la direction de Marie-France Lange, 1998, Paris, Karthala, pp. 167-196. Voir également, R. Marcoux, « Entre l'école et la calebasse. Sous-scolarisation des filles et mise au travail à Bamako », *L'école et les filles en Afrique*, sous la direction de Marie-France Lange, 1998, Paris, Karthala, pp. 73-96 ; J.-F. Kobiané, A.-E. Calvès et R. Marcoux, « Parental Death and Children Schooling in Burkina Faso », *Comparative Education Review*, 2005, vol. 49, n° 4, pp. 468-489 ; et R. Marcoux, M.-E. Harton et M. St-Hilaire, « Modes de production et comportements en matière de fécondité à Québec au début du XX<sup>ème</sup> siècle : la nécessité de saisir le travail des femmes en milieu urbain », 2008, Actes du 14<sup>e</sup> colloque de l'AIDELF, *Population et travail. Dynamique démographique et travail*, Aveiro (Portugal).

Nous avons lors de cette enquête étudié les parcours de vie d'un échantillon de près de 1 000 enfants de 12 à 16 ans à Bamako. S'intéressant plus spécifiquement à ceux et celles qui ont atteint la 6<sup>e</sup> année d'études primaires et qui souhaitent ainsi atteindre le niveau d'études secondaires, nous avons pu observer que ceux-ci ont pu réussir cette étape dans une proportion de 70% et ce, autant chez les filles que les garçons. De même, plus d'un garçon ou d'une fille sur cinq aurait échoué à compléter le niveau d'études primaires, le reste ayant abandonné au cours de l'année.

On pourrait donc en déduire que l'implication des filles dans les activités ménagères n'a pas d'impact sur la réussite scolaire mais ce serait aller trop rapidement. En effet, utilisant un modèle d'analyse multivarié prenant en compte un ensemble de variables et notamment l'implication différentielle fortement sexuée dans les corvées et autres activités du ménage, on observe alors que les filles ont trois fois plus de chance de réussir leur sixième année que les garçons. En d'autres termes, si les filles étaient épargnées des corvées d'eau, de préparation des repas et d'entretiens des lieux, toutes choses étant égales par ailleurs, elles réussiraient à obtenir le niveau primaire nettement mieux que les garçons.

## Conclusion

Même si le Mali a ratifié les principales conventions internationales concernant le travail des enfants, beaucoup de jeunes de moins de 15 ans y effectuent des travaux. Le type de travail et l'environnement à l'intérieur duquel ce travail s'effectue n'a toutefois rien à voir avec le travail des enfants en manufactures en Angleterre au XVIII<sup>ème</sup> siècle ou avec ce que l'on observe dans certains pays nouvellement industrialisés. En effet, le travail des enfants au Mali se fait presque exclusivement à l'intérieur de l'ensemble des activités de production exercées par les membres de leur famille. Ceux de 8 à 14 ans qui seraient considérés comme étant actifs seraient aujourd'hui évalué à près d'un million et représenteraient, depuis 1976, environ 40% des enfants de ce groupe d'âge. Ils effectuent pour la plupart une activité principale agro-pastorale et exercent cette activité avec les autres membres de leur famille. Les enfants qui sont considérés par les statistiques officielles comme étant inactifs semblent par ailleurs largement contribuer aux



travaux domestiques au sein de la famille où ils résident. Ce groupe forme actuellement près de 12% des enfants de 8 à 14 ans qui effectuent des travaux les occupant en moyenne plus de 6 heures par jour.

Enfin, l'intérêt pour le travail des enfants ne doit pas nous faire oublier la réalité quotidienne des écoliers et écolières. En effet, nous avons pu observer que même aux études, les enfants ne sont aucunement épargnés par le devoir de contribuer aux tâches ménagères. Le matin avant d'aller à l'école, au retour des classes voire durant la pause du midi, nombreux sont les élèves que l'on retrouve en plein soleil dans les files d'attente devant les pompes et les puits, étant responsables de rapporter quelques litres d'eau à la maison. L'augmentation de la fréquentation scolaire, observée au Mali depuis le début des années 1990, ne semble pas avoir pour autant diminuer les attentes des familles en ce qui a trait à la contribution des enfants aux activités de subsistance des ménages.

La contribution aux travaux domestiques observée chez les élèves de façon générale, apparaît nettement plus lourde pour les filles que pour les garçons. Si la réussite scolaire des garçons et des filles est du même ordre, elle serait nettement plus importante pour ces dernières si on les sollicitait moins pour les corvées d'eau, d'entretien et de préparation des repas.

Dans l'ensemble, les résultats des différentes enquêtes présentés ici semblent indiquer qu'au Mali les enfants viendront souvent combler les besoins d'une main-d'œuvre non qualifiée. À ce titre, les organismes d'aide à l'enfance ont joué et jouent toujours un rôle considérable pour mettre un frein à l'exploitation éhontée à laquelle sont soumis de nombreux enfants. Mais comme le soulignent Rodgers et Standing dans l'une de leurs études « exploitation est peut-être un mot dont on abuse »<sup>9</sup>. Tout en reconnaissant qu'il existe certains cas nettement condamnables d'abus sur des enfants au Mali, les situations d'exploitation, décrites par certaines organisations, ne semblent pas, à partir des données que nous avons utilisées, rendre compte de la réalité du tra-

vail de la vaste majorité des enfants du Mali. Les actions qui pourraient favoriser une réduction ou un allègement des activités économiques des enfants – et probablement une augmentation des taux de réussite scolaire et celle des filles plus particulièrement – devront nécessairement prendre en considération de nombreux éléments de la dynamique familiale à l'intérieur de laquelle s'inscrit le travail des enfants au Mali.

<sup>9</sup> G. Rodgers et G. Standing, « Le rôle économique des enfants dans les pays à faible revenu », *Revue internationale du travail*, 1981, vol. 120, n° 1, pp. 35-55, sp. p. 36.